

**CAHIER DES CHARGES DES EDUCATEURS-TRICES STAGIAIRES
POUR UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DE QUALITE (FORMATION HES)**

TRAVAIL EN EQUIPE

- L'éducateur-trice stagiaire s'intègre à l'équipe éducative dans le but d'acquérir une expérience professionnelle relative à la fonction souhaitée.
- Il effectue un horaire basé sur celui des éducateurs (CCT Social), à savoir 44,5 heures hebdomadaire pour un taux d'occupation de 100%.
- Il est prévu dans l'horaire de l'éducateur-trice stagiaire une réserve pour découvrir les autres secteurs de l'institution, ainsi que pour d'éventuels temps de travaux individuels (environ 10-15%).

RESPONSABILITES-CHARGES

- Dans la mesure du possible, l'éducateur-trice stagiaire expérimente toutes les situations emblématiques de la profession (quotidien, camps, week-ends, permanences, périodes scolaires, réunions, synthèses, tâches administratives, etc.), sous la responsabilité conjointe de son praticien-formateur et de l'équipe éducative.
- L'éducateur-trice stagiaire s'essaye à utiliser ses ressources/compétences propres pour construire et expérimenter la relation éducative, base de tout accompagnement socio-éducatif.
- Dans le cadre des objectifs fixés, l'éducateur-trice stagiaire peut se voir déléguer par l'équipe éducative des responsabilités spécifiques. L'équipe éducative se donnera tous les moyens pour permettre à l'éducateur-trice stagiaire de vivre une expérience aussi formative que possible.
- Toutefois, l'éducateur-trice stagiaire n'a pas à assumer la responsabilité seul de la prise en charge des jeunes. Il pratique en principe en présence d'un éducateur-trice titulaire, sauf exceptions validées par la direction.
- L'éducateur-trice stagiaire peut véhiculer un ou des jeunes dans un véhicule institutionnel ou privé, uniquement avec autorisation de la direction.

PRATICIEN FORMATEUR-SUIVI

- Un praticien formateur est nommé en qualité de référent pour le stage. Des entretiens réguliers PF-étudiant sont agendés pour assurer le suivi et l'accompagnement tout au long du stage. Des objectifs sont fixés et évalués régulièrement par les parties, en incluant l'équipe éducative lors des bilans intermédiaire et final.

Rolle, le 16 avril 2019

Olivier Brocard

Alain Christen

Directeur

Adjoint de direction